



Congé parental pendant le congé pour la création d'entreprise

Par **ewamada**, le **09/02/2013** à **14:53**

Bonjour Maitre,

Voici ma situation. J'ai suivi mon époux expatrié à Madagascar. Depuis j'ai bénéficié de congé disponibilité 1 an et demi ensuite d'un an de congé sabbatique et depuis 2mois de congé pour la création d'entreprise donc je reste tj employée d'une banque.

Je cherche à savoir si sans avoir droit aux congés maternités (car je ne travail pas), je pourrai demander le congé parental à la naissance mon mon troisième enfant et ainsi je resterai aussi salariée encore pendant 3 ans.Nous restons tj à Madagascar.

Je vous remercie pour votre réponse. Il m'est très difficile d'obtenir cette information.

Cordialement